

FR

FR

FR



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 14.12.2010

SEC(2010) 1558 final

Vol. 4

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

Documents divers concernant le rapport de la Commission au Conseil relatif au régime de l'impôt "octroi de mer" appliqué dans les départements français d'outre-mer

Document accompagnant le

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL
relatif au régime de l'impôt "octroi de mer" appliqué dans les départements français
d'outre-mer
COM(2010) 742 final**

PRODUITS MARTINIQUE

Produits de l'élevage

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal		l'emploi		part de marché	
								% livraison/marché local	
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007
01 05	Produits de l'élevage	729.499	800.442	-0,118	-0,038	183	199	17,66	17,51
02 01									
02 03									
02 05									
02 07									
02 08									
02 09									
02 10									

Commentaires :

Caractéristiques

Existence d'une volonté partagée entre professionnels et pouvoirs publics de structurer l'élevage et encourager les transformations de ces produits. Cela s'est traduit par une continuité des politiques tant nationales que communautaires initiées en faveur de ce secteur dans le DOCUP 2000-2006 et le programme opérationnel 2007-2013 à travers les aides consenties à la réalisation d'une couveuse, l'accompagnement du transfert de l'abattoir de poulets, la modernisation de l'abattoir départemental (bovins, ovins, porcins).

La filière volaille reste dans une situation délicate malgré les investissements réalisés.

Sur le plan statistique, les ventes internes déclarées de la position 0105 ont augmenté fortement en 2008 (66 680€), mais ne reflètent toujours pas les attentes de la production locale de volaille.

Forces/Faiblesses

(-)Le marché est en grande partie approvisionné par l'extérieur.

(-)La production est essentiellement réalisée par de petits producteurs.

(+)La pénétration du marché par la concurrence extérieure a été moins forte puisque l'IP décroît de 14% et est de 0,82 en 2008.

(+)La position 0210 a une situation locale plus favorable. Les « viandes et abats comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés ; farines et poudre » ont un chiffre d'affaires en hausse (+3%) par rapport à 2007 qui se monte à 8,740 M€ en 2008. Les importations ont parallèlement diminué de 3% et passent à 4,485 M€ en 2007.

(+)Bon positionnement de la production locale par rapport à la concurrence extérieure diversifiée.

Différentiels

Les différentiels consentis sont respectivement de 10 et de 20 points (position 0210). Ils complètent le dispositif d'accompagnement public à la structuration du secteur. Sur l'ensemble de la période, les chiffres traduisent une relative stabilité du contexte concurrentiel renforcé.

Produits pêche aquaculture

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal		l'emploi		part de marché		les échanges
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	% livraison/marché local		
								2005	2007	
03 02	Produits de la pêche et de l'aquaculture	227.839	116.594	NP	NP	NP	NP	3,90	1,96	0%
03 03										
03 04										
03 05										
03 05 10										
03 06										
03 07										

Commentaires :

Caractéristiques

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture se caractérisent par certaines problématiques structurelles (stockage, habitudes de consommation et traditions).

S'agissant de l'aquaculture, expérimentée en mer, elle regroupe de petites structures (moins d'une dizaine d'élevages structurés) non redevables de l'octroi interne . Elle a été fortement affectée par les événements climatiques de 2006 et 2007.

Du fait de leur taille et de leur performance commerciale ces structures ne sont pas redevables de l'octroi de mer.

Forces/Faiblesses

(-) La taille et le régime particulier des entreprises rendent peu lisibles une analyse de la réalité économique.

(-) Une grande partie de la pêche est destinée soit à l'autoconsommation, soit à la vente directe du producteur au consommateur, d'où la faiblesse des opportunités de stockage, et l'orientation d'une frange de la demande (grandes et moyennes surfaces, restaurants...) vers l'import

(-) L'impact des aléas climatiques : Le passage du cyclone Dean en 2007 a fortement pénalisé l'activité..

Différentiels

Les écarts autorisés de 20 points valorisés au 3/4 assurent un rôle principalement fiscal .

Produits laitiers œufs

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal		l'emploi		part de marché	
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	% livraison/marché local	
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007
04 03	Produits laitiers œufs	3.670.127	3.104.399	NP	NP	120	116	52,79	45,66
04 03 10									
04 05									
04 06									
04 07									

Commentaires :

Caractéristiques

Cette famille se caractérise par deux produits clés : La production de yaourts et la production d'œufs.

La production de yaourts est réalisée essentiellement sous franchise de groupes internationaux, Elle représente près de 95 % du marché. Cette production est d'autant mieux positionnée qu'elle offre une gamme variée de produits adaptés au goût local. Cette position a vu son chiffres d'affaires hors exportation déclaré aux Douanes fortement augmenté (+93%) pour atteindre son niveau de 2006. Le CA est de 23,879 M€ en 2007. Les importations et les exportations ont diminué respectivement de 6% et de 29%. On notera cependant que les ventes internes relevant de la position 0406 sont marginales au regard du volume d'importations valorisé à plus de 28 M€.

La production d'œufs s'appuie quant à elle sur 3 unités justifiant d'un CA avoisinant les 10 M€ par an. Le montant des importations a chuté de 5%.

Forces/Faiblesses

- (+) les produits concernés s'appuient sur des unités de production structurées et justifiant d'un bon positionnement et de maîtrise du marché.
- (+) Les produits sont référencés par la plupart des magasins de la grande et moyenne distribution.
- (+) Ces produits bénéficient en outre d'une protection naturelle résultant des délais de consommation.
- (-) Les niveaux des coûts et des prix constituent cependant des freins à une assise durable .
- (-) Rentabilité en partie affectée par d'importants frais de structures induits par des investissements sur dimensionnés.

Différentiels

les écarts de 10 et 20 points valorisés au 3/4 contribuent à la stabilité durable du marché. La compensation opérée sur les œufs à travers les écarts contribue positivement à la structuration de la production avicole.

Produits d'origine végétale

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal		l'emploi		part de marché		les échanges
								% livraison/marché local		
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	
04 09 00 00	Produits d'origine végétale	1.362.731	956.657	2,80%	5,80%	653	607	32,28	23,19	-40%
06 01										
06 02										
06 03										
06 04										
07 02										
07 05										
07 06 10 00										
07 07										
07 09 60										
07 09 90										
07 10										
07 11										
8										
08 07										
09 01 11 00										
09 01 21 00										
09 01 22 00										
10 06 30										
10 06 40 00										
10 08 90 90										
12 09										

FR

FR

Produits industrie sucrière

Position douanière (décision 2004)	Catégorie de produits	Montant de l'aide		Résultat fiscal		l'emploi		part de marché		les échanges
								% livraison/marché local		
		2005	2007	2005	2007	2005	2007	2005	2007	
12 12	Produits de l'industrie sucrière	1.915.542	1.700.189	-4,79	-1,64	108	103	53,56	56,18	-7%
17 01										
17 02										

Commentaires :

Caractéristiques

La production sucrière s'appuie sur une seule usine en pleine restructuration. Réalisé à partir de la canne, l'activité s'appuie sur un réseau de petits agriculteurs.

La production est principalement destinée au à la consommation finale des ménages (sucre de bouche).

De fait l'industrie agroalimentaire a recours aux importations. Celles-ci en tant que matières premières sont alors exonérées d'octroi de mer.

Forces/Faiblesses

(-) Secteur en difficulté : L'activité sucrière se maintient grâce notamment à l'intervention financière des pouvoirs publics.

(+) Les enjeux en terme d'emplois et surtout de filère expliquent ce choix. La privatisation de la structure devrait s'accompagner d'un désengagement progressif de l'Etat et des collectivités.

(-) forte concurrence de la filière rhum

(-) niveau d'endettement des agriculteurs

Différentiels

La principale position (1701) bénéficie d'un écart de 30 points , valorisé à plus de 80%.

Le différentiel participe à la régulation de la consommation de sucre de bouche.

Il constitue un des éléments de la politique de restructuration de la filière.

L'examen du différentiel devrait prendre en compte la réalité du marché Antilles et la stratégie de soutien par l'octroi de mer retenue par la Guadeloupe.